

## Nos missions de conseil en financement

### Mon expert-comptable m'aide à financer mes projets

Face à la multiplicité des sources de financement, il vous est particulièrement difficile d'analyser et d'identifier rapidement les solutions les plus adaptées aux besoins de votre entreprise.

Afin de vous aider dans cette démarche pour le développement et la pérennité de votre affaire, votre expert-comptable vous accompagne, qu'il s'agisse de renforcer la structure financière de votre entreprise, trouver des nouveaux investisseurs, financer votre outil de production ou votre trésorerie.

Etre accompagné par votre expert-comptable vous permettra de repartir sur des bases plus saines ou encore de pouvoir accéder plus facilement à la multitude des financements existants.

Enfin, parce que l'expert-comptable est votre partenaire privilégié, il met en œuvre toutes ses compétences, son professionnalisme et son réseau au service du financement de vos projets.

### Vous vous posez les questions suivantes :

- Ai-je évalué les différents besoins de financement de mon entreprise ?
- Comment mon expert-comptable peut-il m'accompagner dans ce processus ?
- Comment améliorer ma structure financière ?

### Notre cabinet vous apporte les solutions suivantes :

- Nous vous aidons à prendre les bonnes décisions adaptées à vos projets et à leur financement grâce à notre regard extérieur et notre vision professionnelle
- Notre réseau et nos compétences sont reconnues unanimement par les financiers. Notre intervention les sécurise et augmente considérablement vos chances d'accéder à des financements.
- Nous analyserons votre structure financière et mettrons en œuvre les moyens de la renforcer si nécessaire, car une structure financière saine facilite l'accès au financement

### Nos recommandations :

- Ne sous-estimez pas l'impact du financement dans le pilotage de votre entreprise
- Planifiez vos projets de développement
- Diminuez le risque d'un investissement mal estimé et financé par une solution inappropriée
- Anticipez les "trous" de trésorerie

### Nos modalités d'intervention :

- Lettre de mission contractuelle qui vous garantit une sécurité juridique
- Indépendance et éthiques garanties, conformément au Code de déontologie de notre profession